

Commission de l'Intérieur, de la
Sécurité, de la Migration et des
Matières administratives

du

MERCREDI 8 MARS 2023

Après-midi

Commissie voor Binnenlandse
Zaken, Veiligheid, Migratie en
Bestuurszaken

van

WOENSDAG 8 MAART 2023

Namiddag

De openbare commissievergadering wordt geopend om 14.25 uur en voorgezeten door de heer Ortwin Depoortere.

La réunion publique de commission est ouverte à 14 h 25 et présidée par M. Ortwin Depoortere.

De teksten die in cursief zijn opgenomen in het Integraal Verslag werden niet uitgesproken en steunen uitsluitend op de tekst die de spreker heeft ingediend.

Les textes figurant en italique dans le Compte rendu intégral n'ont pas été prononcés et sont la reproduction exacte des textes déposés par les auteurs.

01 Débat d'actualité (art. 128 Rgt.): Les zones de police locale et questions jointes de

- Eric Thiébaud à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "Les États généraux de la police" (55033632C)

- Eric Thiébaud à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "Le financement des zones de police" (55034279C)

- Sigrid Goethals à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "L'accroissement d'échelle de la police locale" (55034380C)

- Franky Demon à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "La police de l'avenir" (55034404C)

- Caroline Taquin à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "Les déclarations sur la fusion des zones de la police locale" (55034452C)

- Vanessa Matz à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "L'agrandissement des zones de police" (55034707C)

- Nabil Boukili à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "La fusion des zones de police" (55034770C)

- Daniel Senesael à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau

démocratique) sur "Les zones de police" (55034780C)

- Julie Chanson à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "La fusion des zones de police" (55034823C)

- Ortwin Depoortere à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "Les déclarations sur la fusion des zones de police locale" (55034863C)

- François De Smet à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "La diminution du nombre de zones de police de 184 à 40 avant 2030" (55034921C)

01 Actualiteitsdebat (art. 128 Rgt.): De lokale politiezones et toegevoegde vragen van

- Eric Thiébaud aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De Staten-Generaal van de Politie" (55033632C)

- Eric Thiébaud aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De financiering van de politiezones" (55034279C)

- Sigrid Goethals aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De opschaling van de lokale politie" (55034380C)

- Franky Demon aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De politie van de toekomst" (55034404C)

- Caroline Taquin aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De uitspraken over de fusie van de lokale politiezones" (55034452C)

- Vanessa Matz aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "Grotere politiezones" (55034707C)

- Nabil Boukili aan Annelies Verlinden

(Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De fusie van de politiezones" (55034770C)

- Daniel Senesaël aan Annelies Verlinden
(Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De politiezones" (55034780C)

- Julie Chanson aan Annelies Verlinden
(Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De fusie van de politiezones" (55034823C)

- Ortwin Depoortere aan Annelies Verlinden
(Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De uitspraken over de fusie van de lokale politiezones" (55034863C)

- François De Smet aan Annelies Verlinden
(Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De vermindering van het aantal politiezones van 184 naar 40 tegen 2030" (55034921C)

01.01 **Éric Thiébaud** (PS): Monsieur le président, madame la ministre, le financement des zones de police me tient à cœur puisque je suis président de l'une d'entre elles. En 2022, nous vous avons interpellée et appelée à l'aide pour le financement des zones. En effet, les dotations des zones de police sont fixées sur la base de l'année précédente.

Au départ, les zones reçoivent des instructions de leur tutelle pour inscrire des dotations fédérales qui correspondent à ce qu'elles avaient reçu l'année d'avant. Mais ce système ne tient pas compte de l'indexation nécessaire à ces dotations.

En réalité, le système actuel fait que les dotations sont ajustées en fin d'année, au mois de décembre, lorsque vous prenez un arrêté royal pour ajuster les dotations à l'indice santé et, dès lors, à l'indexation des salaires.

Vous aviez, l'année dernière, accepté d'envoyer une circulaire avant la fin de l'année à toutes les zones pour leur permettre d'ajuster leurs dotations en se basant sur les prévisions de la Banque nationale, ce qui avait beaucoup aidé les zones de police.

Cette année, nous nous trouvons devant le même problème car, comme l'année dernière, l'inflation est importante. Si je prends le cas de ma zone de police, il faut augmenter de 9 % à 10 % les frais de personnel en raison de l'indexation des salaires – et c'est le cas de tous les pouvoirs publics. Mais à partir du moment où, dans une zone de police, le financement de l'institution est assuré à moitié par le fédéral et à moitié par les communes, et si cette

augmentation de 9 à 10 % est juste assumée par les communes, en réalité, cela représente une augmentation de 18 %. Aujourd'hui, les zones de police doivent demander aux communes membres des zones d'augmenter leur dotation de 18 % en moyenne, partout dans le pays. C'est très lourd pour les communes. Alors que, de toute façon, le fédéral sait très bien qu'il indexera la dotation en fin d'année.

Je réitère donc la demande que je vous avais adressée l'année dernière, à savoir: ne peut-on pas anticiper l'indexation des dotations aux zones de manière à aider les communes et à faire en sorte que les communes ne soient pas les banquiers de l'État fédéral

J'en viens à présent à ma question sur les États généraux de la police (SEGPOL). Madame la ministre, comme nous pouvions le lire dans votre note de politique générale pour 2023, les activités des États généraux de la police se poursuivent et devraient bientôt connaître plusieurs étapes importantes. Nous avons d'ailleurs été invités à participer bientôt à une séance de clôture. L'une des missions principales du SEGPOL concerne la révision du financement de la police et l'optimisation d'échelle des zones de police. Dans cette optique, la Commission multidisciplinaire sur le financement et l'échelle optimale de la police locale (CMFE) a été créée en 2021. Au sein de cette Commission, deux groupes de travail ont été mis en place: le groupe de travail "fonctionnalités de base" et le groupe de travail "financement alternatif".

Évidemment, les travaux du SEGPOL et de la CMFE sont étroitement liés au débat sur la norme KUL, que l'accord de gouvernement reconnaît être obsolète et devant être adaptée à la réalité d'aujourd'hui afin de permettre à nos zones de remplir l'ensemble de leurs missions. Mon groupe dispose d'ailleurs d'un texte en ce sens.

Madame la ministre, pourriez-vous me faire le point sur l'état d'avancement du SEGPOL, l'agenda et les ambitions qui animent ses travaux? Les délais indiqués dans votre note de politique générale seront-ils tenus concernant les différentes étapes et ses conclusions finales? Enfin, concernant la révision de la norme KUL, depuis mes précédentes questions, pouvez-vous me faire le point sur les travaux de la CMFE et de ses groupes de travail ainsi que m'indiquer le cadre, les instructions et les missions que vous leurs avez communiqués?

01.02 **Sigrid Goethals** (N-VA): Mevrouw de minister, we hebben hier al een aantal keer gedebatteerd rond de opschaling van de lokale politiezones en zijn alvast benieuwd wat de

resultaten zijn van de staten-generaal, die binnenkort wordt georganiseerd.

Alleszins is om de basispolitiezorg te kunnen blijven garanderen, een opschaling van de politiezones jammer genoeg onvermijdelijk. Voor het gehele en brede takenpakket dat de lokale politie vandaag op zich moet nemen, is de huidige schaal voor velen te klein geworden. Een groter korps biedt de ruimte om het takenpakket meer te specialiseren en het personeel efficiënter in te zetten, zo bleek al uit de studie van de UGent betreffende de politiehervorming.

Enige tijd geleden gaf u in het radioprogramma *De Ochtend* toelichting hoe u die realiteit zag. U opperde toen een drastische hertekening van 184 naar 40 politiezones, met korpsen van ongeveer 500 agenten. Simultaan wilt u natuurlijk ook de financiering herbekijken en in financiële incentives voorzien om fusies mogelijk te maken. Fuseren betekent niet altijd een besparing; men moet altijd het volledige plaatje bekijken.

U beklemtoont dat u zoveel mogelijk bakens wilt verzetten. Kunt u dat wat toelichten? Welke stappen zult u concreet nog ondernemen? Wat wenst u nog te bereiken in deze legislatuur? U hebt eigenlijk nog maar een jaar om iets te doen; de tijd gaat snel.

Wanneer komt u met een effectief plan om vrijwillige fusies te stimuleren? Denkt u ook aan een verplichting wanneer fusies uitblijven?

01.03 Franky Demon (cd&v): Mevrouw de minister, kleine politiezones hebben het alsmaar moeilijker. Met minder personeel en middelen wordt van hen dezelfde dienstverlening verwacht als van de grotere korpsen. Ze vinden niet voldoende personeel voor de uitoefening van alle basisfuncties. Bovendien kwamen er de jongste jaren almaar meer taken bij, die meer specialisatie vereisen. Na 20 jaar is een nieuwe hervorming van ons politielandschap dan ook noodzakelijk.

U deed alvast een concreet voorstel: tegen 2030 wilt u evolueren naar politiezones van minimaal 500 medewerkers. Daardoor zou nog een veertigtal zones kunnen overblijven. Er zijn voor ons daarbij twee elementen cruciaal. Ten eerste mag schaalvergroting nooit ten koste gaan van nabijheid. In Nederland zijn grotere politiezones al een feit. Daar merken ze evenwel dat men in bepaalde buurten ver moet rijden naar een politiecommissariaat. We hameren er dan ook op dat de nabijheid van de politie bewaakt wordt. Het wijkkantoor moet het kloppende hart van de dienstverlening door de lokale politie blijven. Ook via innovatieve toepassingen kan ervoor worden

gezorgd dat de politie de klok rond zeven dagen per week bereikbaar is.

Ten tweede mogen fusies nooit van bovenaf worden opgelegd. Vrijwilligheid is het codewoord. Het regeerakkoord voorziet in een nieuw financieringsmechanisme ter vervanging van de KUL-norm. Dat hangt samen met schaalvergroting. Een nieuw financieringsmechanisme moet een optimale schaalgrootte van de lokale politiezones stimuleren.

In januari werd bij de FOD Binnenlandse Zaken een begeleidingscel opgericht die lokale politiezones moet bijstaan bij een eventueel fusieproces. Zijn er al zones die een beroep hebben gedaan op de diensten van die cel? Zo ja, hoeveel?

De staten-generaal van de politie komt eind maart met zijn aanbevelingen inzake financiering, schaalvergroting en politieonderwijs. Wat zijn de volgende stappen? Zult u de werkzaamheden om gevolg te geven aan de aanbevelingen op korte termijn opstarten? Zal de opgerichte begeleidingscel een rol spelen in het proces?

Experts zijn het erover eens dat het debat over schaalvergroting van de politiezones gepaard moet gaan met een nieuwe taakverdeling tussen de lokale en de federale politie. Wordt dat element meegenomen? Sluiten de fusies van de politiezones aan bij de regio's die in Vlaanderen zijn vastgelegd?

Deelt u onze visie dat fusies niet van bovenaf mogen worden opgelegd?

01.04 Caroline Taquin (MR): Madame la ministre, comme mes collègues, j'ai pu prendre connaissance de vos déclarations concernant votre vision de l'avenir de nos services de la police locale. J'ai aussi pu vous entendre dire, au Parlement, que des études scientifiques et des témoignages émanant du terrain font état de la nécessité de fusionner les services de la police locale en 40 zones de 500 policiers minimum et que votre première phase de travail privilégiait la fusion volontaire des zones.

Vous savez en outre que la question première de la qualité du travail de policier repose sur deux enjeux principaux: la formation et l'équipement des policiers, et le financement des services de la police locale. Des réformes en la matière ont vu le jour, mais des attentes bien légitimes restent pendantes en matière d'équipement et de matériel et au niveau de la révision du financement. L'accord de gouvernement prévoit d'ailleurs, faut-il le rappeler, la réforme de la norme KUL. C'est donc

avec un certain étonnement que j'ai pu vous lire à propos de cette vision d'avenir qui semble enjamber des défis actuels et concrets, évidents et connus, pour exprimer une situation future qui est, à ce stade, bien virtuelle.

Quelles sont les études scientifiques qui font état de la nécessité de zones de police de minimum 500 policiers opérationnels? Quelles analyses de terrain avez-vous reçues demandant la fusion des zones pour mettre en œuvre seulement 40 zones dans le pays? Combien de zones ont-elles fusionné volontairement ces quatre dernières années? Où en êtes-vous, aux côtés du groupe de travail *ad hoc*, dans l'analyse et la prise de décisions pour réformer la norme de financement KUL? Quelles mesures budgétaires sont-elles prévues lors de ce conclave budgétaire de mars pour activer l'accord sectoriel? Quelles négociations sont-elles en cours avec les communes du pays dans le cadre du financement des zones de police? Enfin, êtes-vous favorable à une fusion contrainte des zones de police?

01.05 Vanessa Matz (Les Engagés): Madame la ministre, effectivement, nous avons été assez surpris par vos déclarations sur votre vision de la police moderne, en tout cas selon vos propres mots. Vous justifiez l'agrandissement des zones de police en déclarant ceci: "Sur la base de recherches d'experts, de conclusions des états généraux de la police et d'entretiens avec les collaborateurs de terrain, je propose d'évoluer vers des zones de police d'au moins 500 policiers opérationnels d'ici 2030, par le biais de fusions volontaires. De cette manière, notre pays comptera alors une quarantaine de zones de police". Si effectivement, c'est peut-être une réflexion à mener, je pense comme d'autres que les priorités de la police dans son ensemble, et plus particulièrement des polices locales, ne se situent évidemment pas dans le fait de savoir si elles doivent fusionner ou pas de manière volontaire.

Vous dites toujours "dans un premier temps sur base volontaire". Est-ce à dire que dans un second temps, vous envisagez la contrainte? Les enjeux sont évidemment ceux du financement. Je vous rappelle que dès le début de la législature, nous avons déposé une proposition de loi qui est toujours pendante. Nous avons mené de nombreux travaux sur des auditions par rapport à la révision de la norme KUL et du financement de ces zones de police. Nous avons abordé la question de la formation et de meilleures collaborations avec la police fédérale pour la répartition des tâches. On sait que notamment, la police fédérale doit venir en appui de la police locale. On voit à bien des égards que c'est souvent l'inverse. Il semble que cette priorité soit un peu

anachronique par rapport aux enjeux qui doivent présider à votre réflexion.

Lors de la précédente législature, il y a déjà eu une réflexion sur le sujet. Les experts avaient déclaré que les zones de police étaient viables à partir d'un effectif minimal de 75 policiers. Ce chiffre est évidemment très loin des 500 policiers que vous avancez. Par conséquent, je souhaiterais savoir sur quelle base ce chiffre de 500 a été avancé. Qu'est-ce qui le justifie? Votre projet paraît bien ambitieux puisque sur les 184 zones de police actuelles, il en resterait, à terme, seulement une quarantaine. Pour l'étude précitée, il ressort, dans le chef des autorités locales, une volonté de renforcer la collaboration entre les zones de police, mais il n'en ressort pas une volonté de fusion. Dès lors, comment comptez-vous atteindre votre objectif? Quel est l'état d'avancement de ce projet actuellement? S'agissait-il d'une réflexion qui vous passait par la tête ou est-ce déjà une idée sur laquelle vous avez avancé, notamment avec l'administration, et pour laquelle vous comptez présenter un projet avant la fin de la législature?

01.06 Nabil Boukili (PVDA-PTB): Monsieur le président, madame la ministre, vous avez fait part de votre projet de passer de 184 zones de police sur tout le pays à seulement 40 zones. Les polices locales couvriraient dès lors des territoires plus étendus, le critère étant d'arriver à au moins 500 policiers par zone.

Cette nouvelle n'est pas très bien accueillie par les policiers. La crainte est que la police "locale" perde justement son ancrage local et que cela ait des impacts sur la police de proximité. Les policiers disent ne pas avoir été concertés et se demandent quel est l'objectif poursuivi par cette réforme.

Madame la ministre, je souhaiterais dès lors vous poser ces questions qui se posent sur le terrain. Les différentes zones de police et les syndicats ont-ils été consultés avant de choisir d'aller dans cette direction? Quel a été le résultat de cette consultation? Quel est l'objectif poursuivi par cette réforme? Dans la presse, vous évoquez une étude de l'Université de Gand qui va dans ce sens. Pouvez-vous la rendre publique? Quelles sont les conclusions de cette étude? Que répondez-vous aux craintes relatives au service de proximité? Ces fusions entraîneront-elles la suppression de commissariats?

01.07 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, depuis plusieurs mois, vous évoquez l'idée d'une fusion de nos zones de police dans le but, d'une part, de faire des économies budgétaires d'échelle et, d'autre part, de réunir des capacités matérielles et humaines. En avril 2022, vous annonciez, à ce

propos, la création d'une commission pluridisciplinaire en vue d'étudier le sujet, jugeant nécessaire la tenue d'un débat de fond sur le modèle actuel de la police.

Soutenant les fusions volontaires jusqu'ici, vous indiquez, encore tout récemment, dans la presse et en séance plénière ici-même à la Chambre, votre ambition de réduire le nombre actuel de 184 zones de police à 40, afin de former des entités de minimum 500 collaborateurs opérationnels, expliquant vous baser sur des études scientifiques et des discussions de terrain.

Cette annonce, qui s'insère dans votre vision globale depuis plusieurs mois désormais, a été reçue avec remous par les représentants syndicaux policiers et par les chefs de corps de nos zones qui s'inquiètent de l'efficacité de cette proposition, ainsi que de la possible perte de proximité de leurs services.

Madame la ministre, à titre informatif, sur quelles études scientifiques basez-vous votre objectif de fusion de nos zones de police? Pouvez-vous m'en dire davantage sur les travaux du groupe de travail que vous avez constitué à ce sujet quant à sa composition, sa mission et son agenda, ainsi que ses conclusions?

Quels changements et conséquences, une fusion potentielle et à telle échelle entraînerait sur l'organisation des services de police et, plus précisément, sur la proximité de nos zones de police locales? Comment tenir compte des réalités - notamment géographiques - du terrain dans une telle approche?

Des évaluations des fusions déjà effectuées existent-elles à cet égard? Pouvez-vous en partager les conclusions avec nous? Enfin, qu'en est-il de la concertation sociale à propos de ce projet de restructuration d'envergure?

01.08 Julie Chanson (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la ministre, le projet que nous évoquons cet après-midi fait écho aux états généraux de la police qui se tenaient en mai dernier - presque un an déjà - et au cours desquels le Pr Janssens dévoilait devant l'assemblée présente les résultats de sa recherche sur les fusions des zones de police.

En très résumé: tantôt les fusions peuvent permettre des synergies et réduire les coûts, tantôt les multiplier. Tantôt les fusions peuvent satisfaire les chefs de corps et les bourgmestres, tantôt non. Globalement, les fusions permettraient néanmoins de mieux assurer les sept missions de base de la police locale. C'est ce que semble montrer les

entretiens réalisés par le Pr Janssens avec différents représentants politiques et policiers des zones flamandes et de la zone wallonne ayant déjà entamé cette procédure de fusion.

Seulement 40 zones de police, c'est maintenant l'objectif que vous annoncez! Et pour y arriver, vous espérez l'adhésion volontaire des collèges de police et des chefs de corps, sans lesquels rien n'est possible.

Ce projet suscite de vives réactions et on peut le comprendre.

Madame la ministre, avec 40 zones de police sur tout notre pays au lieu de 184, aurons-nous encore la garantie que la police locale demeure vraiment locale? Comment concilier votre souhait de fusion avec la nécessité de renforcer notre police de proximité?

Pour l'heure, ni les collèges de police, ni les chefs de corps, ni les agents sur le terrain ne sont très favorables à des fusions. Puisque l'adhésion spontanée semble faire défaut, que comptez-vous faire? Envisagez-vous d'imposer les fusions, puisque jusqu'ici, vous énoncez une première phase de fusion volontaire?

Avez-vous consulté les pouvoirs locaux et les chefs de corps concernant les différentes zones? L'objectif de 40 zones de police locale a-t-il fait l'objet d'un accord au sein du gouvernement ou est-ce un projet qui, pour l'heure, n'engage que vous?

Certains ont parlé de la révision inévitable de la norme KUL. J'espère que vous pouvez répondre aux questions qui concernent cette inévitable réforme. J'aimerais également savoir si vous avez un plan pour stimuler cette procédure pour parvenir à ces 40 zones.

Enfin, si je compare avec les zones de secours, qui sont au nombre de 34, on peut imaginer que l'objectif est aussi de rendre cette fusion efficace et efficiente entre le travail et la collaboration de zones de police mais aussi de zones de secours. Envisage-t-on, à un moment donné, de faire correspondre territorialement et géographiquement parlant les zones de secours aux zones de police dans le cadre de cette future fusion? Je sais que ce projet était déjà dans la tête de certains, lors de la mise en place de la réforme des zones de secours, mais vu qu'en Belgique, on ne fait jamais les choses de manière très simple, on a préféré à l'époque dessiner 184 zones de police plutôt que de les faire coller aux zones de secours lorsqu'on a entrepris la réforme des zones. Bref, a-t-il été envisagé, à un moment donné, de

faire se correspondre des zones qui travaillent finalement ensemble, main dans la main?

01.09 Ortwin Depoortere (VB): Mevrouw de minister, onlangs pakte u uit met plannen over schaalvergroting van de politiezones, die minimaal 500 agenten zouden tellen. In de praktijk zou het aantal politiezones van 184 naar 40 zones worden herleid.

De timing van de bekendmaking van uw plannen is wat vreemd, aangezien dergelijke voorstellen al zeer lang worden besproken en de staten-generaal net de komende maand zijn aanbevelingen, waaronder wellicht ook over schaalvergroting, zal bekendmaken. Het debat over de schaalvergroting sluit ook nauw aan bij dat over de kerntaken van de lokale en federale politie en dat over de financiering. Vriend en vijand zal intussen moeten erkennen dat de verouderde KUL-norm in dat verband moet worden herzien. Voorts rijst er toch wel onduidelijkheid waar, wanneer en op welke manier u de fusies wilt doorvoeren.

Mevrouw de minister, wat is de rol nog van de Staten-Generaal van de Politie? Wat is het vervolgtraject van SEGPOL na de aanbevelingen die we de komende maand mogen verwachten?

Wanneer ziet u de fusies haalbaar? Vindt u uw plannen nog deze legislatuur uitvoerbaar of zult u ze op de lange baan schuiven? Wordt de piste onderzocht om, indien Wallonië niet akkoord gaat, in Vlaanderen met meerdere proefprojecten te werken?

Hoe ziet u de verdeling van de taken tussen de lokale en de federale politie?

Op welke manier wilt u de nieuwe financieringswijze aansluiting doen vinden met het hertekende politielandschap?

01.10 François De Smet (DéFI): Madame la ministre, il y a quelques semaines, je vous interrogeais sur votre intention affichée par voie de presse de réduire les zones de police. En réponse, vous aviez précisé que sur base de recherches d'experts, des conclusions des États généraux de la police et d'entretiens avec les collaborateurs de terrain, vous privilégieriez des zones de police comprenant au moins 500 effectifs et que les fusions se feraient sur base volontaire, au moyen notamment d'incitants financiers.

Vu les retours des acteurs de terrain, ce serait un euphémisme de dire que d'importants doutes sont exprimés quant à la volonté, la faisabilité, l'efficacité et même la nécessité de réformer le système actuel de cette manière.

Madame la ministre, pouvez-vous nous communiquer les chiffres et les études sur base desquels vous justifiez la nécessité de procéder à cette réforme? Estimez-vous à ce point inefficace le travail de nos zones de police locale que pour procéder à un changement de paradigme aussi important, d'autant plus si vous déclarez que l'objectif n'est pas de faire des économies? Pourriez-vous objectiver le gain qu'une telle réforme apporterait par rapport à ce qui est fait actuellement?

Pouvez-vous également nous donner la liste de toutes les parties prenantes que vous avez consultées pour arriver à ces propositions de rationalisation? De nombreuses voix vous reprochent un manque de concertation, comment vous en défendez-vous? Les principaux syndicats policiers rejettent complètement votre proposition, que répondez-vous à leurs arguments?

Concernant les fusions sur base volontaire, avez-vous procédé à une consultation des différentes zones pour savoir combien d'entre elles sont disposées à fusionner? Dans la négative, comptez-vous le faire, par exemple sur base d'un questionnaire?

Vous avez évoqué en plénière que les fusions volontaires seraient "une première phase", envisagez-vous d'imposer des fusions? Si oui, dans quelle mesure et dans quels délais?

Avez-vous déjà effectué des évaluations des fusions qui ont déjà été actées?

Enfin, quelles garanties pouvez-vous donner que nos concitoyens disposeront toujours d'une police de proximité présente et efficace?

01.11 Annelies Verlinden, ministre: Mijnheer de voorzitter, chers collègues, tout d'abord, en ce qui concerne les questions relatives aux états généraux, les différents partenaires-clefs ont retroussé leurs manches au cours des deux dernières années, en vue d'identifier les défis qui s'imposent à la police et de formuler des recommandations pour l'avenir. Les résultats des nombreuses tables rondes et des séminaires ont été rassemblés dans une publication qui me sera remise lors de l'événement de clôture en date du 21 mars. Elle contiendra des recommandations concrètes – ce qui était le but des états généraux. À partir de là, nous pourrions développer la future direction de la police.

Bien entendu, notre réflexion sur l'avenir de la police ne se cantonne pas aux états généraux. À partir de plusieurs thèmes qui ont été traités, nous

allons l'approfondir dans les mois à venir. Ainsi, les conclusions des groupes de travail sur les fonctionnalités de base et le financement seront présentées ce mois-ci à la Commission multidisciplinaire. Je leur ai proposé comme objectifs, premièrement, de préciser la nature d'un service de police de base équivalent et de le relier à certaines normes et, deuxièmement, de déterminer si des financements supplémentaires sont possibles, en complément au financement général. Je pense, par exemple, à un service payant de la police.

La réforme du modèle de financement général constitue la prochaine étape. Néanmoins, étant donné son importance et son impact majeur, nous devons l'entreprendre en toute connaissance de cause. Une mission de recherche a été lancée dans le but de dresser un portrait de la santé financière des différentes zones de police. Elle devrait se poursuivre durant six mois. Cette image sera employée lors d'analyses ciblées qui serviront de base à l'élaboration d'un nouveau modèle de financement durable, en concertation avec les zones de police, les communes et les autres partenaires. Un élément-clé de la recherche est la répartition entre le financement communal et fédéral. C'est un dossier qui est évidemment complexe. Néanmoins, je souhaite tracer les grandes lignes d'une nouvelle loi de financement sous cette législation.

Velen onder u hebben ook vragen gesteld over de schaalvergroting. Vooreerst zie ik het als minister van Binnenlandse Zaken als mijn taak om problemen correct te analyseren en te benoemen en daarbij uitdagingen in kaart te brengen en de juiste oplossingen op de rails te zetten. Met de toelichting over de schaalvergroting van de politiezones wil ik ook het pad effenen voor de toekomst. Het is duidelijk dat wij dat in de komende maanden niet allemaal meer zullen kunnen realiseren, maar het is wel mijn ambitie om het traject voor te bereiden, zodat vanaf 2024 concrete stappen kunnen worden gezet. Overigens spreken lokale overheden, in casu burgemeesters, en korpschefs mij geregeld aan met de vraag welke richting zij moeten uitgaan om de toekomst van de politie voor te bereiden.

Sommige vaak al te kleine politiezones kunnen niet langer het hoofd bieden aan complexe uitdagingen, waardoor de kwaliteit en de aard van de dienstverlening aan de burger soms ernstig verschilt van zone tot zone. Kleine zones met te weinig operationele, logistieke en administratieve medewerkers zijn vaak niet meer uitgerust om de huidige en toekomstige, zone- en grensoverschrijdende uitdagingen gelinkt aan de strijd tegen drugsomroep, cybercrime en

mensenhandel en aan gespecialiseerde hulp aan bijvoorbeeld slachtoffers van seksueel misbruik of intrafamiliaal geweld aan te gaan. In grotere zones is meer specialisatie mogelijk, waardoor zij beter kunnen voorzien in de gespecialiseerde politiehulp die de mensen vandaag verwachten van de politie. Minder politiebegeleiding, minder bijstand, minder zichtbaarheid van de politie zijn dus geenszins de bedoeling, wel het aanbieden van de juiste en kwaliteitsvolle diensten aan de bevolking.

Het is voor mij ook heel duidelijk dat de schaalvergroting geen besparingsoperatie kan of mag zijn. Integendeel, voor mij betekent schaalvergroting dat men de krachten bundelt en dat men meer kan doen met dezelfde middelen. Door een efficiëntere inzet van politiemensen en -middelen kunnen wij onze bevolking een kwaliteitsvolle dienstverlening garanderen.

Schaalvergroting betekent niet dat de werking nabij van politiezones telooft. Integendeel, volgens mij kan schaalvergroting ervoor zorgen dat politie net dichter bij de mensen komt, waar ze de politie nodig hebben, omdat er ingezet wordt op voldoende wijkcommissariaten, met wijkinspecteurs op het terrein, die de eerste ogen en oren van de politiediensten zijn, commissariaten die dynamisch en flexibel kunnen worden georganiseerd, bijvoorbeeld door hen te huisvesten in grote winkelcentra of postkantoren, dichtbij de mensen.

De organisatie van de politiezone op een grotere schaal laat precies een heel gerichte en adequate wijkdienstverlening toe. Onze wijkinspecteurs zijn cruciaal om bijvoorbeeld voortekenen van jeugddelinquentie, huiselijk geweld of zelfs terrorisme sneller te detecteren. Wijkinspecteurs kunnen ook helpen bij bepaalde recherche. We moeten dus blijven zorgen voor een goede doorstroming van wat de wijkinspecteurs aan informatie verzamelen naar de lokale recherche en de zoneoverschrijdende recherche zoals de FGP of het federaal parket. Studies tonen alvast aan dat de organisatie van de lokale politie in grotere zones de synergie met de federale politie ten goede komt. Vandaag is er inderdaad te weinig specialisatie bij de lokale zones, waardoor de taakverdeling tussen de federale en de lokale politie vervaagt. Met sterke lokale zones kan er heel gericht ingezet worden, bijvoorbeeld ook op lokale recherche, waardoor de federale politie zich ook zal kunnen herdefiniëren en haar capaciteit opnieuw ten volle kan oriënteren naar de kerntaak van doorgedreven specialisatie en ondersteuning. De nieuwe uittekening van die relatie draagt dus bij tot een efficiëntere efficiënte dienstverlening.

Vous m'avez demandé sur quelle étude on s'est

basé pour donner cette direction. Je peux faire référence à l'évaluation quantitative et qualitative de l'université de Gand et du consultant Idea Consult, qui ont mené cette étude et évalué les dix zones de police ayant déjà fusionné.

Le rapport final du 11 octobre 2022 donne un peu plus d'explications à ce sujet et il en ressort que la majorité des chefs de corps visent une échelle de 300 à 500 collaborateurs opérationnels. Au niveau judiciaire, les répondants ont quant à eux, en corrélation avec le PLP 10, mentionné un nombre minimum de 500 collaborateurs opérationnels.

Sur la base d'entretiens avec des experts et collaborateurs sur le terrain, j'ai aussi la même conviction. C'est la raison pour laquelle, très concrètement, j'ai proposé d'évoluer vers des zones de police d'au moins 500 collaborateurs de police opérationnels d'ici 2030 par le biais de fusions volontaires. Notre pays ne comptera ainsi plus qu'une quarantaine de zones de police.

Voor de fusies geldt – dit is voor mij zeer belangrijk - het principe van de vrijwilligheid, waarbij het proces naar samenwerking en schaalvergroting door de zones zelf wordt geïnitieerd. Ik heb inderdaad een aantal genoemd, maar dat was om een antwoord te geven op de vragen die ik soms tijdens plaatsbezoeken of interviews krijg.

Hoe dan ook, dat neemt niet weg dat wij fusies moeten faciliteren en zones helpen bij het fusioneren. Wij moeten dat mijns inziens doen met een vernieuwde financieringswet waarin de herziening van de KUL-norm wordt opgenomen. Daarnet heb ik mijn ambitie daaromtrent al uiteengezet.

We moeten de dingen natuurlijk wel in de juiste volgorde doen. Het begint met het definiëren van de ambitie, namelijk de totstandkoming van zones die minstens 500 operationele personeelsleden tellen. Vervolgens moeten wij zorgen voor nieuwe financiering. De multidisciplinaire commissie werkt daaraan en het is de bedoeling om haar aanbevelingen of ideeën, die wij tegen het einde van de maand verwachten, in een concept uit te werken, dat vervolgens vorm moet geven aan de nieuwe financieringswet. Er zal nog wel wat water naar de zee vloeien, want het betreft natuurlijk een ingewikkelde aangelegenheid met aanzienlijke budgettaire consequenties. Dat moeten we dus niet overnemen doen.

Men vroeg of er zal worden overlegd met de betrokken actoren. Het lijkt mij cruciaal dat na het formuleren van de ambitie en de uittekening van een concept van financiering een traject van overleg over een financieringsmodel met

vakbonden, korpschefs, lokale besturen en alle andere betrokken actoren start, ook al zal die oefening des te complexer worden door de steeds weerkerende vraag om meer middelen van de lokale besturen. Wellicht is dat ook de reden waarom veel van mijn voorgangers hun tanden stukbeten op de herziening van de KUL-norm. Ondanks de roep van oudsher naar een herziening daarvan, is men daarmee nooit verder opgeschoten.

Voor mij is het ook wenselijk dat de gouverneurs een coördinerende rol in het proces van de schaalvergroting van de politiezones opnemen. Daarom zal ik de voordelen van schaalvergroting toelichten en vragen over het wettelijk kader en de financiële impact daarvan beantwoorden tijdens een volgende bijeenkomst van de conferentie van gouverneurs. De samenwerking met de gouverneurs hebben wij al voorbereid. Via de verbindingsambtenaren bij de diensten van de gouverneurs hebben wij namelijk al gepolst naar de politiezones met interesse om te fuseren of die reeds gesprekken hebben opgestart, aangezien de gouverneurs dat wel elk voor hun provincie in kaart kunnen brengen.

Hoe zullen wij het proces naar schaalvergroting faciliteren? Naast de financieringswet en de samenwerking met de gouverneurs is er nog een instrument, met name de ondersteuningscel Schaalvergroting bij de FOD Binnenlandse Zaken, die sinds begin 2023 operationeel is en die volgt op het moment drie concrete fusietrajecten op, namelijk de politiezone Rivierenland, de politiezone Aalter-Maldegem en de politiezone Binche-Anderlues-Lermes. De voorbije vier jaar zijn er trouwens reeds vier politiezones gefusioneerd. Men kan *best practices* in die dossiers meenemen en ter beschikking stellen van de zones die een fusie overwegen.

Er was ook een vraag over de link met de regiovorming in Vlaanderen. Die regiovorming is opgezet los van de schaalvergroting van de politiezones. De Vlaamse ministerraad heeft op 23 december vorig jaar de oprichting van een Vlaams-federale ambtelijke werkgroep voor de fusie van gemeenten goedgekeurd, die een analyse zal maken. Er zal worden onderzocht welke knelpunten in de huidige bevoegdheidsverdeling de organisatie en de werking van lokale besturen bemoeilijken. Ik heb echter begrepen dat die werkgroep momenteel nog niet is samengeroepen.

Ik laat opmerken dat die regiovorming een Vlaamse aangelegenheid is. Wij hebben geen tegenhanger in Wallonië. Om die reden kan men niet zomaar de Vlaamse regio's kopiëren voor de

federale dienstverlening, zoals politie- of hulpverleningszones. Bovendien zijn die regio's zeer divers. Zo zijn de regio's in Limburg en die in West-Vlaanderen heel anders samengesteld en is de omvang ervan heel verschillend. Het is dus niet evident om het concept van de regio door te trekken naar politiezones. Dan heb ik het nog niet over het feit dat regio's verschillende gerechtelijke arrondissementen overstijgen.

Er was ook een vraag over de link met de hulpverleningszones. Voor mij valt er absoluut iets voor te zeggen om fusies van politiezones af te stemmen op die van de hulpverleningszones en veiligheidszones te creëren. De fusies op dat vlak zijn trouwens ook spontaan gegroeid. Dat sterkt mij alvast in mijn overtuiging dat de gouverneurs een coördinerende en superviserende rol kunnen spelen, gouverneurs die al zicht hebben op de hulpverleningszones. Ik wil niet van bovenaf één model opleggen en lijntjes trekken voor wat zou moeten werken. In mijn ideale wereld groeit dat van onderuit, maar uiteraard wel met de nodige begeleiding waar gewenst.

Monsieur Thiébaud, concernant les questions sur les dotations, vous savez que mi-janvier de cette année, j'ai signé l'arrêté ministériel pour la correction de la dotation fédérale de base pour 2022. Ce montant complémentaire a entre-temps été versé à toutes les zones de police. Il s'agit d'une correction de 55 millions d'euros. La différence entre le montant mentionné lors de l'établissement du budget 2022 et le montant final versé aux zones est de 13 %, ce qui est plus que l'inflation annuelle. Nous soutenons en tout cas les zones de police pour compenser la forte inflation.

Par rapport à votre question pour le futur, moi, je veux bien! C'est d'ailleurs aussi la raison pour laquelle nous avons dû attendre de pouvoir signer cette circulaire l'année passée. Nous avons des règles de budget. Il faut se concerter avec la secrétaire d'État au Budget. Nous sommes tenus par ces règles. Nous ne pouvons actuellement confirmer l'indexation qu'au moment où nous avons la certitude de l'ampleur de l'indexation. C'est la raison exacte.

Nous ne pouvons pas donner de l'argent, parce qu'autrement, nous devrions demander aux communes de reverser ces budgets si l'évolution n'était pas celle attendue. Personne ne peut prédire le futur. Ce n'est pas facile. Je comprends les demandes des communes et des zones de police, mais je crois qu'il faut être créatifs. Je suis disposée à en discuter avec vous, parce que je comprends ces demandes; mais nous ne voulons pas non plus installer un système qui ne serait vraiment pas pratique, où nous devrions

redemander l'argent aux communes. Je peux m'imaginer que ce ne serait pas agréable non plus.

Collega's, de fusie van politiezones is een belangrijke uitdaging en de tijd gaat nu eenmaal snel. Het is geenszins zeker of we de hele oefening binnen de tijd die ons deze legislatuur nog rest, tot een goed einde kunnen brengen. Dat neemt niet weg dat we vooruit op de lange termijn moeten durven te kijken en de toekomst voorbereiden, zonder dat we daarbij de moeilijke vragen uit de weg gaan. Het zou voor mij veel gemakkelijker zijn om het debat daarover terzijde te schuiven en mij op de urgente dossiers van vandaag te focussen, maar dat zou niet de juiste keuze zijn. Ik begrijp dat er nog veel vragen zijn; die hebben wij ook. De ambitie was om ergens te starten, een richting te geven en daarop voort te bouwen, uiteraard in overleg met alle stakeholders, die we trouwens nog in geen enkel debat buitengesloten hebben, wat we ook de komende maanden met het belangrijke thema van de fusie niet zullen doen.

01.12 **Éric Thiébaud (PS):** Madame la ministre, en ce qui concerne vos considérations relatives aux dotations et indexations, je suis surpris!

En effet, lorsqu'on prépare le projet de budget d'une zone de police considérant que ce budget est composé à 95 % de frais de personnel, comment estime-t-on de telles dépenses? À qui fait-on appel? On fait appel aux services fédéraux qui font l'estimation de nos coûts en personnel. C'est le secrétariat social fédéral qui donne les estimations aux zones.

Là, vous me dites que l'on ne peut indexer parce que l'on ignore à combien montera l'indexation. Or, ce sont d'autres services fédéraux qui nous disent déjà combien l'on va payer! J'ai un peu de mal avec cet argument-là. C'est un peu bizarre que le futur montant ne puisse être déjà adapté.

En plus, l'année dernière, on ne pouvait pas l'inscrire en modification budgétaire alors que nous avons déjà inscrit 8 % d'augmentation en conclave budgétaire, augmentation votée en juillet à la Chambre. Ce n'est même pas un problème de budget fédéral puisque, face à ce dernier, vos services nous disent: "Attendez, cela ne va pas, on va devoir calculer en fin d'année!"

Concernant les fusions, je pense qu'un mariage d'amour est toujours mieux qu'un mariage forcé. Des mariages d'amour, on en a encore vu ici cette semaine avec la zone de Binche et sa voisine: un mariage d'amour volontaire. J'ai essayé de marier ma zone avec la zone boraine. Ils n'ont pas voulu de moi. J'ai essayé avec la zone Perwez-Bernissart: ils n'ont pas voulu de moi non plus.

Ce n'est pas toujours si facile. Mais sachez que ce sont les expériences passées qui font peur aux petites zones ! Quelles sont-elles? Par exemple, les zones de secours: les pompiers coûtent beaucoup plus cher qu'avant. Or, là qu'est-ce qui nous a été vendu? Des économies d'échelle !

Dans ma zone, il y a 28 communes. Avec le regroupement de 28 communes, vous ne ferez pas beaucoup d'économies d'échelle! Dans ma commune, un pompier est payé deux fois plus cher qu'auparavant.

Où est l'économie d'échelle? Chaque fusion ne suscite jamais d'économie d'échelle. Il n'y a pas un exemple que vous pourriez citer où des économies d'échelle ont vraiment été réalisées. S'il y en a, je veux bien les connaître.

Ce qui fait peur par ailleurs, c'est l'ajustement des montants à payer par les communes. Car ce qui s'est passé avec les pompiers, c'est que les petites communes ont dû augmenter leurs dotations aux zones de secours alors que les villes ayant de grosses casernes ont diminué leur dotation.

Autrement dit, les petites communes ont maintenant contribué plus qu'avant à payer les pompiers professionnels des grandes villes alors que celles-ci n'en ont pas besoin. Il faut donc comprendre que les petites communes craignent de connaître le même problème lorsqu'une fusion avec des zones de police plus importantes leur sera proposée.

Il faut, à mon avis, rassurer au niveau financier. Il faut aussi bien avouer qu'il n'y a pas d'incitant financier. En Wallonie, si des communes fusionnent, on leur propose des réductions de leur dette ou autres incitants financiers. Cela peut être intéressant.

En l'occurrence, d'après mes renseignements, il nous serait proposé seulement quelques milliers d'euros si nous fusionnions. Ce n'est pas très intéressant.

Les économies d'échelle ne sautent pas aux yeux. Pour que cela soit un peu "sexy", il conviendrait de nous faire d'autres propositions.

01.13 **Sigrid Goethals** (N-VA): Mevrouw de minister, niemand zal beweren dat het een gemakkelijk proces. Het is logisch dat er moet gepraat worden met alle stakeholders. Maar de kwestie leeft al heel lang en het is jammer dat we vandaag niet verder geraken. Over de KUL-norm hebben we twee jaar geleden al zware debatten gevoerd, maar we zitten nu nog altijd op hetzelfde

niveau.

Om de vrijwillige fusies te stimuleren, zei u dat u zou samenzitten met de gouverneurs, omdat zij beter weten wat er op het terrein beweegt. Er is een ondersteuningscel opgebouwd, maar ook een financiële commissie. Dat is allemaal goed en wel, maar dat zal allemaal niet voldoende zijn. Er moeten meer initiatieven komen vanuit uw kabinet.

Toevallig zat ik gisteren samen met mijn korpschef en ik vroeg hem naar zijn mening over die 500 manschappen. Wel, hij vond die 500 al aan de grote kant. Zit het CALog-personeel daar bijvoorbeeld in? Zo niet komt daar snel 100 man personeel bij en ga je naar zones van in totaal 600 mensen, administratief en inzetbaar op straat. Mijn korpschef vindt een aantal van 300 à 400 manschappen veel haalbarer, zodat de sfeer nog familiair blijft, iedereen elkaars naam nog kent en er in het gehele korps nog een goede ambiance heerst.

Met de naburige zones sluit onze zone bijvoorbeeld een aantal contracten af om kosten te besparen. We spreken dus niet van een fusie, maar doen bepaalde aankopen wel gemeenschappelijk. Zo wordt ook een deeltje van het personeel gedeeld.

Zullen de fusies effectief het plan moeten volgen met de vooropgestelde 500 manschappen en de 40 zones? Wat gebeurt er als dat niet haalbaar blijkt? Hoe wordt de verplichting opgelegd? Ik vraag me ook af of de geldkraan voor de kleinere zones die weigeren te fuseren, wordt dichtgedraaid. Het gevolg is dat ze worden verplicht te fuseren, omdat ze geen budgetten meer krijgen. Dat is een van mijn bezorgdheden. Ik beweert niet dat dat daadwerkelijk zal gebeuren, maar de politiezones zijn ongerust daarover. We moeten daarover nadenken.

01.14 **Franky Demon** (cd&v): Mevrouw de minister, het klinkt als muziek in de oren. Schaalvergroting zal ervoor zorgen dat de wijkinspecteurs en de dienstverlening van de politie dicht bij de burgers zullen staan, omdat er meer mensen kunnen worden ingeschakeld. Dat is dus zeer positief.

Het is ook essentieel om de KUL-norm aan te pakken. Ik volg u dat u verschillende stappen moet zetten en eerst alles moet benoemen. De financiering is echter vandaag scheefgetrokken. Ik maak me geen illusies dat het zeer moeilijk zal zijn als men met een gesloten portefeuille moet werken naar een nieuwe normering, maar we moeten dit aanpakken, het best samen met de schaalvergroting. Ik ben blij dat u spreekt over overleg. Het zal geen makkelijk traject worden, dat

niet volledig afgerond zal zijn in 2024, maar we moeten ook verder kijken. U krijgt al onze steun. We moeten resultaten boeken.

01.15 **Caroline Taquin** (MR): Merci madame la ministre, notamment pour la réponse précise sur les quatre zones de police qui ont fusionné depuis quatre ans. C'est évidemment très peu pour convaincre et rassurer. Ce que vous dites sur la concertation est très important, et c'est à saluer. Il est effectivement particulier, pour les policiers, d'apprendre les objectifs d'agrandissement d'échelle par voie de presse.

Par ailleurs, les projections sont crédibilisées par le présent. Le responsable politique doit avoir des objectifs à long terme et pour le futur, mais cela doit être fondé sur une adhésion, des éléments factuels, des besoins précis et au travers d'une concertation permanente. Il nous faut aujourd'hui davantage de réponses à court terme, avant d'envisager de potentielles réformes structurelles et organiques.

Pour parler concrètement, j'espère donc que les modifications budgétaires qui se profilent permettront de répondre rapidement aux légitimes revendications des policiers, et que la concertation que vous menez avec eux, d'une part, et avec les pouvoirs locaux, d'autre part, pourra se faire aussi rapidement sur le nerf de la guerre, le financement, afin de ne pas faire de cette législature un mandat perdu. Je parle évidemment de la révision de la norme KUL et des moyens de financement de nos services policiers.

Vous savez que les annonces concernant la fin de la NAPAP sans alternative structurée et pérenne inquiètent et que l'échelonnement de la mise en œuvre de l'accord sectoriel fut une mauvaise nouvelle pour les policiers. Et dans un an, madame la ministre, la législature sera terminée.

01.16 **Vanessa Matz** (Les Engagés): Merci madame la ministre pour votre réponse extrêmement complète. J'ai un peu l'impression que, dans ce dossier, on a mis la charrue avant les bœufs et qu'on n'a pas fait progresser de la même manière l'ensemble des dossiers: celui du financement et peut-être celui d'un certain nombre de situations qui nécessitent, sur base volontaire, des restructurations ou des agrandissements de zones parce que de trop petites zones ne peuvent plus faire face au nombre de missions qui sont demandées. De là à en faire une réforme générale et structurelle pour l'ensemble du pays, je pense que vous allez un pas trop loin. Il n'y a pas de demande sociétale ou générale de la part des services de police sur cette question. Il n'y pas de nécessité que cela soit ainsi. D'autres l'ont dit.

Lorsqu'on réfléchit à des économies d'échelle sans considérer les vraies demandes de terrain, on est forcément presque toujours à côté de la plaque, et on passe à côté d'objectifs. On ne répond pas aux besoins des personnes de terrain, mais pas non plus aux besoins de sécurité de la population.

Il faudra donc évidemment calibrer et être juste par rapport au projet. Qu'il y ait un accompagnement et une incitation financière pour certaines qui voudraient passer le pas et qui n'osent pas le faire pour l'instant, oui évidemment. Mais je pense que décliner cela sur l'ensemble du territoire n'est pas nécessaire à ce stade. Ce n'est pas demandé, ni souhaité, ni souhaitable. Je vous remercie.

01.17 **Nabil Boukili** (PVDA-PTB): Madame la ministre, quand vous annoncez ce genre de réforme des zones de police, en tant que parti, nous nous sommes toujours opposés. Cela éloigne la police des citoyens contrairement aux expressions orwelliennes que j'ai entendues ici, disant que cette fusion des zones allait rapprocher la police des citoyens; je ne comprends pas comment en éloignant les services de police de la population, on va rapprocher la police des citoyens. Il faut rester dans une certaine cohérence.

Cette réforme va amener une police différente. Au lieu d'avoir une police de proximité, des commissariats accessibles, il faudra faire peut-être 20 km pour trouver un premier commissariat. En plus, personne ne demande cette réforme, ni les policiers eux-mêmes, ni les syndicats. Ils n'en veulent pas. Je ne sais pas d'où vient ce besoin de faire cette réforme des zones de police. Vous dites que cela se fera sur base volontaire, mais on parle bien d'incitants financiers pour fusionner. En termes de choix, c'est plutôt un choix contraint. Du volontariat dans un contexte où tous les secteurs de la police sont sous-financés revient à une obligation de fusionner, si on veut avoir les moyens nécessaires pour fonctionner en tant que zone de police.

Vous dites que le but n'est pas de faire des économies mais c'est bien de cela qu'il s'agit. Il ne faut pas tourner autour du pot. Vous voulez forcer des policiers à faire plus avec les mêmes moyens en faisant des économies d'échelle. Au contraire, pour nous, le service doit partir des besoins des gens, des besoins du terrain et ne pas être décidé par des impératifs économiques. Normalement, l'économie doit être au service de la société et non l'inverse, tout le monde au service de l'économie.

Au lieu de venir avec ce genre de propositions dont le terrain et la population ne veulent pas, je pense qu'il serait mieux de voir comment améliorer le service pour qu'il soit le plus proche possible des

gens. Je ne vais prendre qu'un exemple en cette journée du 8 mars. Comment améliorer la prise en charge des violences sexuelles qui laisse vraiment à désirer dans notre pays et respecter les accords qui ont été pris avec les syndicats? Il y a des choses qui sont attendues de votre part. Vous ne faites rien et vous arrivez avec des réformes qui ne sont demandées par personne, pire qui sont contestées par une grande partie! C'est une logique qui reste incompréhensible pour nous.

01.18 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour vos éléments de réponse. Je voudrais d'abord reprendre quelques aspects positifs. Je ne pense pas qu'il faille tout jeter, et le bébé avec l'eau du bain. D'abord, vous dites qu'il faut identifier les défis de la police du futur. Évidemment, ce constat premier est, selon moi, une marche incontestable dans l'escalier du succès. En effet, les fonctionnalités de base d'une part et leur financement d'autre part pourront clarifier ce qu'est un service de police de base. On fait donc déjà un premier pas.

Puis, vous dites, et là, je pense que c'est aussi très intéressant dans la démarche qui peut être initiée, qu'on doit avoir un portrait de la santé financière des zones de police pour le nouveau modèle de financement durable. Et vous vous en rendez compte dans les différentes analyses qui seront sollicitées auprès des zones de police. Vous le dites avec pertinence au niveau du trajet de fusion pour la prochaine législature, notamment au vu du manque de moyens administratifs et logistiques, et vous citez deux exemples qui font l'actualité: la cybercriminalité ainsi que les violences intrafamiliales, en ce jour particulier du 8 mars 2023. Il faut effectivement une aide policière spécialisée mais, lorsque vous solliciterez les analyses financières des zones de police, on se rendra vite compte que les réalités sont différentes qu'on se trouve en zone rurale, en zone urbaine ou périurbaine. Les réalités sont aussi tout autres que vous soyez près de la frontière française, allemande ou néerlandaise où la criminalité est différente.

On n'a pas nécessairement attendu que les fusions soient proposées pour déjà avoir quelques échanges entre nous, entre présidents de zone et avec la police fédérale, pour déterminer ce qui pourrait changer. Des synergies, des collaborations vraiment efficaces ont déjà été mises en place (achat de drones communs et de matériel informatique commun, renforcement de la police pour certains événements entre zones, etc.). Tout cela est déjà en place. Cela permet justement ces économies d'échelle et permet aussi aux zones, dont celle de 75 policiers que je préside qui est adossée à la zone de Mouscron ou à la zone

du Tournaisis, de penser ensemble à des formalités meilleures.

Dès la semaine prochaine débiteront une série de formations que nous avons mises en place avec les zones de police belges et françaises, justement en vue d'améliorer encore, de part et d'autre de la frontière, les différentes formalités. Cela ne se fait pas nécessairement parce qu'il y a une fusion mais bien parce qu'il y a une volonté délibérée d'œuvrer à une police meilleure, plus efficace, de grande qualité et qui ne va pas chercher des moyens budgétaires complémentaires dans la poche des citoyens.

01.19 Julie Chanson (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses.

S'agissant de la police de proximité, je suis assez rassurée. Je n'ai pas entendu, contrairement à mon collègue, qu'il allait falloir faire 20 kilomètres pour aller dans un commissariat ni que vous comptiez supprimer un tiers de nos commissariats. Je crois qu'il ne s'agit pas de cela ici. Je pense qu'énoncer cela, c'est ne pas comprendre de quoi nous parlons.

Il faut poursuivre la concertation avec les acteurs de terrain. Vous avez parlé du rôle central des gouverneurs, notamment au sujet de ma question sur la fusion géographique et territoriale par rapport aux zones de sécurité. Ils ont effectivement rôle à jouer, tout comme les bourgmestres. Mon collègue Senesael vient de le rappeler, vu qu'il est bourgmestre et président d'une zone de police. Là, je crois que nous n'avons sans doute pas encore terminé ce tour de table. Il y a eu les États généraux, nous avons eu la présentation de l'étude de l'Université de Genk. Nous vous l'aurions sans doute reproché aujourd'hui si vous n'en aviez pas fait quelque chose mais les propositions que vous apportez sont les résultats d'une partie de ces études que nous menons dans le cadre des États généraux. À un certain moment, il faut oser venir avec des propositions sur la table.

Cette proposition de fusion n'est sans doute par parfaite ni aboutie. La concertation n'est sans doute pas encore terminée mais vous avez l'honnêteté de lancer quelque chose et de vouloir y mettre toute votre énergie. Je vous en remercie.

S'agissant de l'identification des défis de la police du futur, c'est ce que nous sommes en train de faire. Les législatures suivantes auront sans doute pour tâche de clôturer ce que nous avons entamé aujourd'hui. C'est le jeu politique. Nous sommes là aujourd'hui mais nous ne serons peut-être pas là demain. En attendant, il faut travailler et on s'y attèle.